

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MEYGAL

### Compte rendu du conseil communautaire du lundi 22 janvier 2007 à 20h30 à Lantriac.

Présents: Mrs Chapuis Robert, Dessalces Joël, Flandin Louis, Raveyre André, Venet Marcel, Bonnefoy Marc, Gounon Dominique, Simon Eliane, Falcon Denis, Abrial Raymond, Poulet Huguette, Saugues René, Meynard Raymonde, Décot Daniel, Alirol Gustave, Bayle Marie-Thérèse, Riffard Pierre, Boulhol André, Darne Pierre, Machabert Robert, Verdier Jeanine.  
Agents: Lydie Janin, Nathalie Latil, Aurélie Allezard, Christelle Coudert.  
Delphine Mourlevat, Directrice CLSH Lantriac.

#### Structures petite enfance et loisirs:

*[documents distribués aux élus : bilans financiers 2006, rapport d'activité de la halte garderie, dossiers projet d'action REAAP et projet psychomotricité, statistiques d'occupation, bilan du centre de loisirs]*

L'ordre du jour du Conseil communautaire était prioritairement axé sur les bilans d'activité établis par les différentes structures intercommunales chargées de la petite enfance.

**La halte garderie et le relais assistantes maternelles** accompagnent les jeunes parents dans la garde et l'éveil de leurs enfants.

Après une période de mise en route des différents sites et une extension des horaires intervenue à titre expérimental sur 2006, **la halte garderie "les 3 papillons"** s'avère une véritable réussite et le bon niveau de fréquentation conforte les choix de l'équipe intercommunale. 83 enfants ont utilisé la structure en 2006, et le taux d'occupation sur l'année écoulée est de 76,70% en moyenne. La halte garderie propose des accueils réguliers (signature d'un contrat avec les parents) ou ponctuels (dans ce cas là, l'enfant sera accueilli en fonction des places disponibles).

**Le relais assistantes maternelles**, animé par Aurélie Allezard (qui assure le remplacement de l'animatrice titulaire en congé maternité depuis le 1<sup>er</sup> juin), fêtera ses 3 ans le 1<sup>er</sup> février 2007. Un relais assistantes maternelles est un lieu d'information aussi bien pour les parents que pour les assistantes maternelles et c'est aussi un lieu de rencontre. Des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant sont régulièrement proposées ainsi que diverses activités d'éveil. Sur le territoire du Meygal, 39 assistantes maternelles sont actuellement en activité et accueillent 103 enfants (82 enfants de moins de 3 ans et 21 enfants de plus de 3 ans, en accueil périscolaire). En 2006 les assistantes maternelles qui le souhaitent ont pu participer à des séances de formation au premiers secours, à une séance d'information concernant l'analyse de la pratique professionnelle, à la préparation du spectacle de Noël organisé en collaboration avec la halte garderie.

Les projets 2007 s'articulent autour de projets variés: constitution d'une bibliothèque, intervention d'un chorégraphe art-thérapeute (initiation à l'éveil corporel des enfants), contes et images vidéos, atelier cuisine, journée porte ouverte pour la promotion de la profession d'assistante maternelle, éveil musical, poursuite de la formation AFPS et projet psychomotricité. En collaboration avec les partenaires sociaux (Halte garderie, centre de loisirs, MSA, PMI...) une action sur le thème du sommeil est prévue pour Mars 2007.

Afin d'étudier les modalités de renouvellement du contrat enfance qui s'est achevé le 1<sup>er</sup> janvier 2007, et mesurer l'impact des nouvelles modalités de financement de la CAF, la Commission petite enfance se réunira prochainement.

En 2006, la Communauté de communes du Meygal a alloué un fonds de concours à la commune de Lantriac afin de participer au financement des dépenses de fonctionnement du **centre de loisirs Trampoline**. La Directrice de ce centre a exposé le bilan d'activité 2006. Il est à noter que les tarifs ont été uniformisés pour tous les enfants issus du territoire intercommunal. La

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MEYGAL

fréquentation est globalement satisfaisante malgré l'arrêt de l'activité ados et le changement de rythme scolaire (un mercredi d'école sur 2) qui pénalise tous les centres de loisirs.

### **Office de Tourisme Intercommunal :**

*[documents distribués: bilans financiers de l'association Office de Tourisme et de fonctionnement de l'Office de Tourisme intercommunal, bilan SIVOM]*

Mme Meynard, Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal présente le bilan financier de cette association, qui établit un solde excédentaire. Cet excédent permettra l'acquisition en 2007 de matériel et de mobilier, la prise en charge directe de l'édition d'un certain nombre de dépliants ainsi que la mise en œuvre d'actions d'animation. Parallèlement au bilan de l'association est présenté également un état de l'ensemble des dépenses et des recettes affectées au fonctionnement de l'office de tourisme au sein du budget de la Communauté de communes (charges de personnel, entretien du local, subvention à l'association etc...)

Le **ski de fond** étant un outil de développement touristique non négligeable, M. le Président dresse un bilan de la saison 2005/2006. Le site nordique du Meygal, géré par le SIVOM (dont est membre la Communauté de communes) a réalisé une excellente saison et dégagé un chiffre d'affaires de 37 886€.

Malgré une saison 2006/2007 bien compromise par l'absence de neige, la place du Meygal dans le classement des domaines nordiques du Massif central se conforte d'année en année.

### **Contrats globaux de développement durable :**

Il est rappelé aux Communes la nécessité de transmettre au bureau de la Communauté de communes la liste des projets et leur montant prévisionnel afin de compléter le plus rapidement possible le contrat à soumettre au Conseil Général.

### **Questions diverses :**

- Agence locale de tourisme: Désignation du Président comme représentant de la Communauté de communes au sein du bureau de l'ALT.
- Mr Décot est mandaté pour participer à la Commission de travail mise en place par le Sictom Emblavez-Meygal
- Une subvention de 2000 € est accordée pour l'organisation du 91<sup>ème</sup> congrès de l'union départementale des sapeurs pompiers de Haute Loire.
- Le Président est mandaté pour la signature de toute convention à intervenir avec les communes ou le SIVOM du Meygal pour la mise à disposition ponctuelle de personnel et de matériel.
- Il est autorisé à engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2007 ( et notamment l'achat d'un ordinateur portable à mettre à disposition du Centre de loisirs Trampoline, de matériel et d'un petit véhicule dans la limite de 10 000€ -1 abstention-)